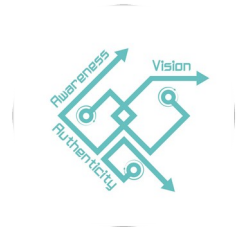


Le prestataire :
F=m.a SRL
Rue Jules Brosteaux, 6
5150 Soye
BE0722760361



Procédure de réservation Freebird Motorhome

1. Procédure de réservation

- a) Le (futur) locataire prend connaissance du contrat de location, des disponibilités et formalités du Freebird Motorhome par appel ou sur le site www.freebird-motorhome.com.
- b) Le locataire envoie les documents demandés par le prestataire pour remplir le contrat (copie de la carte d'identité et du permis de conduire du(des) conducteur(s) ; et une attestation de sinistre de l'assurance).
- c) Le prestataire vérifie et complète le remplissage du contrat.
- d) Le (futur) locataire procède au paiement de l'acompte, calculé par le prestataire, pour valider la réservation ; ainsi les dates désirées sont bloquées.
- e) Un rendez-vous est pris entre le(s) locataire(s) et le prestataire pour une visite explicative complète du fonctionnement du Freebird Motorhome.
- f) Lors de la visite, le prestataire vérifie l'authenticité des documents fournis.
Les deux parties signent le présent document « Conditions Générales de Vente » et le contrat de location avec mention "Lu et approuvé".
- g) Le prestataire s'engage à :
 - suivre le dossier (s'assurer de la bonne réception des documents demandés, échelonner et vérifier les paiements).
 - à répondre aux questions du(des) locataire(s).
- h) Le(s) locataires ont pris connaissance de toutes les polices d'assurance du Freebird Motorhome dont les documents sont disponibles sur le site www.freebird-motorhome.com.
- i) Le jour du départ et le jour du retour, un état des lieux du Freebird Motorhome est effectué avec signatures des deux parties.

Ceci est une procédure pour le bon fonctionnement du service de réservation et en aucun cas, elle n'engage la responsabilité du locataire ou du prestataire dans l'ordre ou la complétude de son exécution.